

## Objectif de gestion du fonds maître Ofi Invest Isr Monetaire Ct C

Le fonds cherche à délivrer une performance, diminuée des frais de gestion financière, supérieure à l'ESTER capitalisé, tout en assurant une évolution régulière de sa valeur liquidative et en appliquant un filtre ISR.  
La performance du fonds nourricier pourra être inférieure à celle du fonds maître du fait des frais de gestion propres au fonds nourricier.

## Principaux risques supportés par le fonds

Risque de perte en capital : le FCP ne bénéficie d'aucune garantie ni protection. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué ou que la performance diverge de l'indicateur de référence.  
Risque de taux : une remontée des taux des marchés obligataires peut provoquer une baisse des cours des obligations.  
Risque de crédit : une éventuelle dégradation de la signature de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.  
Autres risques : risque juridique lié à l'utilisation de contrats d'échange sur rendement global (TRS) et / ou opérations de financement sur titres, risque de contrepartie.

## Caractéristiques du fonds

<b>Forme juridique :</b> FCPE	<b>Code ISIN :</b> QS0009073717
<b>Société de gestion :</b> Myria AM	<b>Date de création :</b> 09/05/2000
<b>Commercialisateur :</b> Union Financière de France Banque	<b>Fréquence de valorisation :</b> Quotidienne
<b>Nourricier du fonds maître (1) :</b> Ofi Invest Isr Monetaire Ct C	<b>Devise de cotation :</b> EUR
<b>Durée de placement recommandée :</b> A partir d'une journée	<b>Frais de gestion du fonds :</b> 0,45 % TTC
<b>Affectation des résultats :</b> Capitalisation	<b>Frais de gestion max du maître :</b> 0,08 % TTC
<b>Heure limite réception des ordres :</b> 12:00	<b>Droit d'entrée max :</b> 4%

(1) Le fonds nourricier est investi en totalité et en permanence en parts de son fonds maître, hors liquidités accessoires

## Echelle de risque \*



## Gestionnaire financier du fonds maître

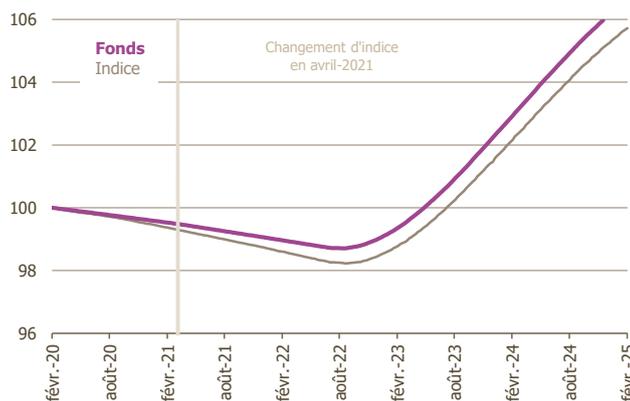


<b>Valeur liquidative au 28/02/25</b>	138,53 €
<b>Encours du fonds</b>	91,8 M€
<b>Encours du fonds maître</b>	2 732,27 M€

Article SFDR 8

## Performances nettes en €

(Source : SIX Financial Information)



## Indice : €STR (2)

Le fonds est un OPC à gestion active dont la performance n'est pas liée à celle de l'indice mais qui l'utilise comme élément d'appréciation a posteriori de sa gestion.

## Performances cumulées

## Performances annuelles

Période	FCP	Indice	Année	FCP	Indice
1 mois	0,2%	0,2%	2023	3,1%	3,2%
2025	0,5%	4,2%	2022	-0,3%	0,0%
1 an	3,5%	3,6%	2021	-0,8%	-0,6%
3 ans	7,2%	7,7%	2020	-0,6%	-0,5%
5 ans	5,7%	6,6%	2019	-0,6%	-0,4%

(2) depuis 1/4/2021, remplacement de l'Eonia par l'€STR

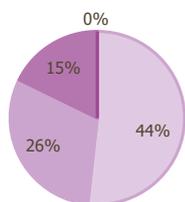
Volatilité du fonds sur 3 ans : 0%

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs et ne sont pas constantes dans le temps

## Allocation des actifs du fonds maître

(source gestionnaire financier)

### Répartition par maturité



- de 0 à 3 mois
- de 3 à 6 mois
- de 6 à 12 mois
- de 12 à 24 mois

### Répartition sectorielle

Secteur bancaire senior	58%
Secteur corporate	17%
Secteur assurance	6%
Etat et assimilé	3%
Secteur services financiers	0%
Secteur bancaire sub	0%

### Principaux émetteurs crédit

BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL SA	5,8%
AXA BANQUE S.A.	5,2%
BFT FRANCE MONETAIRE COURT TERME ISR	4,8%
INTESA SANPAOLO BANK LUXEMBOURG SA	4,7%
LA BANQUE POSTALE	3,9%

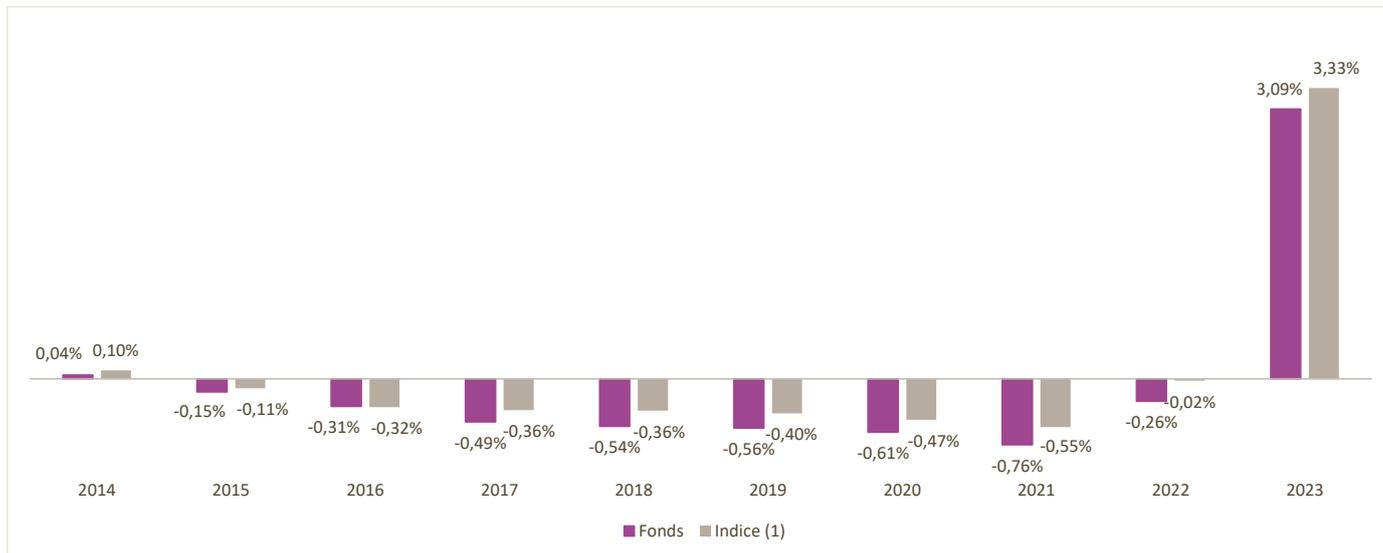
\* L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie antérieure ou ultérieure à cette dernière. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Enfin, la catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Ce fonds ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

Les informations sur les valeurs contenues dans ce document ne sont pas assimilables à des recommandations personnalisées d'acheter ou de vendre ces valeurs et n'ont aucune valeur contractuelle. L'accès à ce fonds peut faire l'objet de restrictions et l'UFF ne peut le proposer à une personne si la loi de son pays d'origine ou de tout autre pays qui lui serait applicable ou s'appliquerait à ce fonds l'interdit. La composition du portefeuille est susceptible d'évoluer dans le temps.  
Ce document est établi par l'Union Financière de France Banque à des fins d'information exclusivement. Il contient des éléments d'information et des données chiffrées que l'Union Financière de France Banque considère comme fondées ou exactes au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information publiques, leur exactitude ne saurait être garantie. Toute souscription ne peut être effectuée qu'après lecture du dernier prospectus/règlement du fonds visé par l'AMF, qui détaille, notamment, les principaux risques de ce fonds, la durée de placement recommandée et les frais appliqués. Le prospectus/règlement du fonds, le document d'information clé (DIC), ainsi que les derniers documents périodiques, sont à la disposition du public sur simple demande, auprès de l'Union Financière de France Banque ou sur le site www.uff.net. Il est précisé que la consultation de ce document ne vous dispense pas de consulter vos propres conseils afin de vous permettre de vous forger une opinion sur l'adéquation du produit à vos objectifs d'investissement et à votre situation. L'UFF décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments figurant dans ce document. Ce document ne peut être reproduit sous quelque forme que ce soit ou transmis à une autre personne que celle à qui il est adressé sans l'accord l'exprès de l'UFF. Union Financière de France Banque, 70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes - Société anonyme au capital de 15 467 031,07 € - 473 801 330 R.C.S Nanterre - Etablissement de crédit agréé auprès de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (www.acpr.banque-france.fr) en qualité de Prestataire de Services d'Investissement.

## Informations relatives aux performances passées

Ce diagramme affiche la performance du fonds en pourcentage de perte ou de gain par an depuis sa création par rapport à son indice de référence

Il peut vous aider à évaluer comment le fonds a été géré dans le passé et le comparer à son indice de référence



(1) Indice de référence : ESTR, depuis 1/4/2021 (remplacement de l'Eonia)

Date de création : 09/05/2000

Le calcul des performances présentées a été réalisé en Euro dividendes/coupons réinvestis. Il tient compte de l'ensemble des frais et commissions

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps

Les informations sur les valeurs contenues dans ce document ne sont pas assimilables à des recommandations personnalisées d'acheter ou de vendre ces valeurs et n'ont aucune valeur contractuelle. L'accès à ce fonds peut faire l'objet de restrictions et l'UFF ne peut le proposer à une personne si la loi de son pays d'origine ou de tout autre pays qui lui serait applicable ou s'appliquerait à ce fonds l'interdit. La composition du portefeuille est susceptible d'évoluer dans le temps.

Ce document est établi par l'Union Financière de France Banque à des fins d'information exclusivement. Il contient des éléments d'information et des données chiffrées que l'Union Financière de France Banque considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Ce document ne peut être reproduit sous quelque forme que ce soit ou transmis à une autre personne que celle à qui il est adressé sans l'accord l'exprès de l'UFF. Union Financière de France Banque, 70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes - Société anonyme au capital de 15 467 031,07 € - 473 801 330 R.C.S Nanterre - Etablissement de crédit agréé auprès de l'Autorité de Contrôle Prudential et de Résolution ([www.acpr.banque-france.fr](http://www.acpr.banque-france.fr)) en qualité de Prestataire de Services d'Investissement.